

**SYNDICAT MIXTE OUVERT « NORD PAS-DE-CALAIS NUMERIQUE »**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL**

**Objet : Election de la Commission consultative des services publics locaux (CCSPL)**

Le vingt février deux mille quinze, à Lille, le comité syndical du « Syndicat mixte ouvert Nord Pas-de-Calais numérique », s'est réuni au Siège de Région sur convocation en date du treize février deux mille quinze de Monsieur Patrick KANNER, Président du syndicat mixte.

**Présents : 11** (Mmes Filleul, Lesne et Cau et M. Delbé, Gaquere, Hecquet, Juda, Kanner, Nicolet, Rapeneau et Pericaud)

**Excusés : 5** (Mme Bodele et M. Dagbert, Delannoy, Lubret et Robin)

**Absents : 0**

**Pouvoirs : 4** (M. Figueux à Mme Filleul, M. Prudhomme à M. Gaquère, Mme Bourdon à M. Nicolet, M. Lena à M. Kanner)

Le quorum étant atteint, le Comité syndical peut valablement délibérer.

**Vu** le Code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L. 1411-10, L. 1411-4 et L. 1413-1 ;

**Vu** les statuts du syndicat mixte Nord – Pas de Calais numérique ;

**Vu** la délibération n°2015-4 portant création de la Commission Consultative des Services Publics Locaux du syndicat mixte Nord – Pas de Calais numérique et approuvant son règlement intérieur ;

**Considérant** qu'à la suite à la création de la Commission Consultative des services Publics Locaux, le Comité syndical est invité à élire en son sein 5 membres titulaires et 5 membres suppléants ;

**Considérant** qu'aux termes de l'article L. 1413-1 du Code général des collectivités territoriales, cette Commission est présidée par le Président de l'organe délibérant, ou son représentant ;

**Considérant** que M. le Président annonce qu'une liste commune a été constituée par les membres du comité syndical.

Après appel de candidatures et élection au scrutin de liste à la représentation proportionnelle au plus fort reste, par scrutin secret,

Le Comité syndical,

### ELIT

Comme membres de la Commission Consultative des services Publics Locaux, en plus du Président du Comité syndical ou de son représentant, les personnes suivantes :

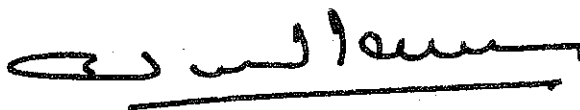
<b>Nom et Prénom des membres du comité syndical Membres de la Commission Consultative des Services Publics Locaux</b>	<b>Qualité</b>
- Madame Stéphanie BODELE - Madame Cécile BOURDON - Monsieur Bertrand PERICAUD - Monsieur Michel HECQUET - Monsieur Jean-Marie LUBRET	<b>Titulaires</b>

<b>Nom et Prénom des membres du comité syndical Membres de la Commission Consultative des Services Publics Locaux</b>	<b>Qualité</b>
- Monsieur Claude PRUDHOMME - Monsieur Michel-François DELANNOY - Monsieur Aymeric ROBIN - Madame Myriam CAU - Madame Marie-Sophie LESNE	<b>Suppléants</b>

Adopté par :

- voix pour : 14
- voix contre : 0
- abstention : 0
- Nombre d'élus participants aux votes : 14

Pour extrait conforme :  
Le Président du syndicat, Monsieur Patrick KANNER



Transmis au contrôle de légalité le 05 mars 2015